

LE CONTEXTE DE L'ÉGLISE ET DE LA FRANCE EN 1968 ET LES RÉACTIONS À L'ENCYCLIQUE

Frère Clément-Marie DOMINI

INTRODUCTION

Le 11 octobre 1962 s'ouvrait le concile Vatican II. Guidée par le bon pape Jean, l'Église était enthousiaste. Benoît XVI se rappelait ce moment inoubliable : « Nous étions heureux, dirais-je, et pleins d'enthousiasme. Le grand Concile œcuménique avait été inauguré ; nous étions sûrs qu'un nouveau printemps de l'Église allait arriver, avec une nouvelle présence forte de la grâce libératrice de l'Évangile¹ ». Puis ce furent les quatre années durant lesquelles l'Église approfondit son mystère dans une perspective missionnaire et d'ouverture au monde. Lorsque le Concile fut clos, le 8 décembre 1965, il avait vraiment donné à l'Église un trésor, une « boussole fiable », selon l'expression de Jean-Paul II reprise par Benoît XVI².

Mais la grande bataille pour son interprétation allait commencer. Le cardinal Siri, archevêque de Gênes, dira le jour même de la clôture du Concile, le 8 décembre 1965, à des religieuses :

Mes chères Sœurs, [...] voyez-vous, le Concile s'est terminé aujourd'hui. Oui, il s'est terminé. Mais aujourd'hui va commencer la bataille de l'Église. Car tout ce qu'on a tâché d'imposer au Concile et que le Saint-Esprit n'a pas permis, on va tâcher de l'imposer maintenant, en interprétant mal le Concile. Tout ce qu'on espérait du Concile comme déviation des mœurs, et qu'on n'a pas obtenu, on travaillera à nouveau pour obtenir maintenant, en interprétant mal le Concile. Ce n'est pas la paix, loin de là... Implorons la Vierge qui a la victoire sur tout. Nous n'aurons jamais rien à craindre, il ne faut jamais avoir peur³.

Les années de l'après-concile furent donc difficiles pour l'Église – et ce temps de crise, nous le savons bien, n'est pas fini. Mais une date allait marquer

¹ BENOÎT XVI, « Allocution aux participants à la procession aux flambeaux », 11-10-2012.

² Cf. JEAN-PAUL II, *Novo millennio ineunte*, n°57 ; BENOÎT XVI, « Homélie de la messe à la chapelle Sixtine », 20-04-2005.

³ Cardinal G. SIRI, « Allocution aux Sœurs de la Très Sainte Vierge Marie », 08-12-1965, cité dans FRATERNITÉ DE LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE, *Père Théodossios-Marie de la Croix. Une vie offerte pour la vérité*, Paris, Lethielleux, 2019, p. 91.

cette période plus fortement : l'année 1968. Celle-ci se profilait déjà depuis longtemps, mais elle est une étape significative dans la crise que traversent encore notre monde et notre Église. Or c'est en cette année, le 25 juillet, que le saint pape Paul VI signait l'encyclique *Humanae Vitae*. Nous avons déjà évoqué ce texte qui demeure prophétique. Dans cette présentation, nous allons d'abord essayer de dégager quelques grandes lignes du contexte de l'Église à ce moment. Puis dans une deuxième partie, nous porterons notre regard sur le contexte français – tant social qu'ecclésial. Enfin, nous tenterons de résumer les réactions à l'encyclique.

I. LE CONTEXTE DE L'ÉGLISE APRÈS LE CONCILE

Ce contexte est, nous le savons, assez mouvementé... Faisons un rapide tour d'horizon de ces années qui suivirent le concile Vatican II.

A. Un monde et une Église en crise...

Les années 50-60 sont d'abord celles d'un monde en profonde mutation. Ce n'est pas l'objet ici de décrire ces changements importants. Mais la situation géopolitique mondiale avec la guerre froide ou encore la croissance exponentielle des progrès techniques – croissance non suivie d'une réflexion morale proportionnelle – ont eu des répercussions profondes. Comme l'expliquait Joseph Ratzinger, la crise que connaît l'Église dans les années 1960 et après le Concile « coïncide avec une crise spirituelle globale de l'humanité, tout au moins dans le monde occidental : on n'a pas le droit de présenter comme produit du Concile tout ce qui a bouleversé l'Église en ces années⁴. » Ainsi, dès les années d'après-guerre, on observe une chute des vocations qui n'ira qu'en s'accroissant. C'est ainsi que l'on ordonnait en France un peu plus de mille prêtres par an en 1950, moins de 600 en 1960, 285 en 1970 et 161 en 1975...⁵ On voit que cet effondrement avait commencé déjà plus de dix ans avant le Concile.

Par ailleurs, les progrès de la science et de la médecine sont importants, pour le meilleur et pour le pire. C'est ainsi que Pierre Simon, qui fut un pionnier des méthodes contraceptives, cofondateur du Planning familial et grand maître de la Grande loge de France, écrira en 1979 : « Le progrès de la science implique l'abandon des concepts anciens et la construction de systèmes nou-

⁴ J. RATZINGER, *Les principes de la théologie catholique ; esquisse et matériaux*, Paris, Téqui, 1982, p. 414. Joseph Ratzinger livre une brève analyse de l'évolution post-conciliaire aux pages 414 à 417.

⁵ Cf. <http://www.slate.fr/story/23805/eglise-crise-vocation> ; <http://www.servianet.com/laveritedeschiffres/eglise/courbe.pdf> ; ou encore https://www.eleves.ens.fr/aumonerie/en_ligne/toussaint04/seneve004.html.

veaux⁶. » Ou encore : « la vérité n'est pas révélée, dogmatique, immuable. Elle est évolution, fonction de la connaissance, c'est-à-dire fonction des apports de la science. Oui au respect de la vie revendiqué par les sociétés modernes. Non, à celle de Thomas d'Aquin⁷. »

B. L'Église dans la tempête

L'Église n'est pas du monde, mais elle est dans le monde... Et c'est peu dire que beaucoup de chrétiens ont été perméables à cet esprit du monde au cours de ces années, confondant ouverture au monde pour le comprendre en lui annonçant l'Évangile, et adoption de l'esprit mondain. La barque de l'Église est secouée. Donnons quelques exemples sans nous arrêter longuement.

En 1966, en Hollande, paraît le *Nouveau catéchisme* – c'est son nom. Ce catéchisme pour adultes enseignait plusieurs points en contradiction avec la foi, ou à tout le moins très ambigus, notamment concernant le péché originel, la virginité de la Vierge Marie, l'Eucharistie... Des plaintes étaient parvenues à Rome. Après deux ans de discussions, l'affaire n'était toujours pas réglée. Le Cardinal Alfrink, archevêque d'Utrecht, évoqua auprès de Paul VI toutes les difficultés qu'il y aurait à imposer des corrections... Finalement, ces corrections verront le jour, mais publiées à part, sans être insérées dans le *Nouveau catéchisme*. Autant dire qu'elles ne serviront à rien...

L'année suivante, en juin 1967, Paul VI publie l'encyclique *Sacerdotalis Caelibatus*, réaffirmant la beauté et l'obligation du célibat des prêtres. Le 18 mars suivant (1968), le cardinal Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles, écrit au pape pour lui demander « de soumettre au prochain synode les questions du célibat des prêtres et de la régulation des naissances⁸. » C'est une manière très claire de contester l'enseignement qui vient d'être donné...

L'année suivante, en plein cœur de l'année 1968, quelques jours avant de publier l'encyclique *Humanae Vitae*, Paul VI publie un autre texte très important de son pontificat. En la fête de saint Pierre et saint Paul, le 29 juin, il donne le *Credo* du Peuple de Dieu, communément appelé le *Credo* de Paul VI. Par ce texte, le Pape veut précisément réaffirmer solennellement des vérités traditionnelles qui sont mises à mal au sein même de l'Église : notamment le péché originel, l'existence des anges, la doctrine de l'Eucharistie (en particulier sa dimension sacrificielle et la transsubstantiation), l'existence du purgatoire et de l'enfer...

⁶ P. SIMON, *De la vie avant toute chose*, Éditions Mazarine, 1979, p. 14.

⁷ *Ibid.*, p. 58.

⁸ Y. CHIRON, *Paul VI, le pape écartelé*, Via Romana, 2008, p. 238.

Notons que ce texte est cité quatorze fois dans le *Catéchisme de l'Église Catholique* – c'est le texte le plus cité de Paul VI.

Enfin, dans le domaine de la morale, se fait jour une remise en cause de l'existence d'actes intrinsèquement mauvais, notion pourtant essentielle de l'enseignement de la morale catholique traditionnelle.

Paul VI sera conscient de cette crise que traverse l'Église. Il mettra en garde sur la recherche du nouveau, en des termes qui demeurent éminemment actuels :

Le "nouveau" dans la vie catholique est une question extrêmement complexe. Limitons-nous à une sévère remarque, celle-ci : le nouveau, dans l'Église, ne peut être obtenu par une rupture avec la tradition. L'esprit révolutionnaire a envahi beaucoup de chrétiens et des bons. La rupture que nous pouvons accepter est celle de la conversion. La rupture avec le péché, mais non avec le patrimoine de foi et de vie, dont nous sommes les heureux héritiers, mais aussi responsables⁹.

Décrivant cette période, Joseph Ratzinger dira qu'en ces années 1970, « ... il suffisait d'acquiescer à la nouveauté et de récuser l'ancien pour se trouver du bon côté¹⁰. »

Des théologiens et des philosophes mettent en garde. Ainsi, Jacques Maritain évoquera une « fièvre néo-moderniste fort contagieuse [...] auprès de laquelle le modernisme du temps de Pie X n'était qu'un modeste rhume des foies¹¹. » Et le Père Le Guillou, théologien dominicain, disait en 1971 :

Nous sommes dans un combat de la foi, aux prises avec une crise comme jamais l'Église n'en a connu, même pendant l'arianisme du IV^e siècle qui avait servi de référence à Newman. Dans les hérésies antérieures, c'était un aspect de la vérité révélée qui était nié. Maintenant c'est la vérité révélée comme telle qui est subvertie. C'est tout le mystère chrétien qui se trouve donc faussé de l'intérieur¹².

⁹ PAUL VI, « Audience générale », 02-07-1969 (*in* Textes de Paul VI, Face à la contestation, Fayard, 1970, pages 110-111). Il ajoute : « Les innovations nécessaires et opportunes, auxquelles nous devons aspirer, ne peuvent venir d'une coupure arbitraire qui nous séparerait de la racine vivante, que nous a transmis le Christ depuis le moment où il est apparu dans le monde et a fait de l'Église le "signe et l'instrument" de la validité de notre union avec Dieu (*Lumen gentium*, 1). Bien au contraire, pour nous, la nouveauté, d'ordinaire, consiste essentiellement dans un retour à la tradition authentique et à sa source, qui est l'Évangile. "Le renouveau de la vie religieuse comporte un retour continuels aux sources" (*Perfectae caritatis*, 2), nous dit le Concile et ce qu'il dit des religieux vaut en général pour tout le Peuple de Dieu. »

¹⁰ J. RATZINGER, *Les principes de la théologie catholique*, op. cit., p. 435.

¹¹ J. MARITAIN, *Le paysan de la Garonne* [1966], dans *Œuvres complètes*, vol. XII, Fribourg-Paris, Éditions universitaires-Éditions Saint-Paul, p. 673.

¹² J.-M. GARRIGUES, *Par des sentiers resserrés ; itinéraire d'un religieux en des temps incertains*, Paris, Presses de la Renaissance, 2007, p. 191.

C. L'interprétation du concile Vatican II

Comme l'avait annoncé le cardinal Siri, l'Église va connaître une déchirure très profonde – et toujours actuelle – au sujet de l'interprétation du concile Vatican II. Soulignons au passage que la plupart des conciles ont été suivis de périodes complexes, comme le soulignait le saint cardinal Newman, illustre connaisseur des premiers conciles de l'Église, il écrivait : « Il est rare qu'un concile n'ait pas été suivi de beaucoup de confusion¹³. »

S'agissant de Vatican II, rappelons simplement la manière dont Benoît XVI a décrit ces tensions dans son célèbre discours à la curie romaine le 22 décembre 2005 :

Les problèmes de la réception [du concile Vatican II] sont nés du fait que deux herméneutiques contraires se sont trouvées confrontées et sont entrées en conflit. L'une a causé de la confusion, l'autre, silencieusement mais de manière toujours plus visible, a porté et porte des fruits.

Et il a nommé ces deux herméneutiques : d'une part

« l'herméneutique de la discontinuité et de la rupture » ; celle-ci a souvent pu compter sur la sympathie des mass media, et également d'une partie de la théologie moderne. [D'autre part, il y a] « l'herméneutique de la réforme », du renouveau dans la continuité de l'unique sujet-Église, que le Seigneur nous a donné¹⁴.

Ainsi, c'est une « herméneutique de la rupture » qui a hélas largement prévalu ; le « concile des médias » l'a emporté sur le « concile réel », y compris dans de très larges franges de l'Église elle-même. Or, comme le disait le cardinal Ratzinger quelques jours après le schisme de M^{gr} Lefebvre, en 1988, « la seule manière de rendre crédible Vatican II c'est de le présenter clairement comme ce qu'il est : une partie de l'entière et unique Tradition de l'Église et de sa foi¹⁵. »

¹³ Cité par H. DE LUBAC, *Autres paradoxes*, Éditions Culture et vérité, 1994, p. 63. Quant à saint Grégoire de Nazianze, déclinant une invitation à se rendre à une session d'évêques en 382, il avait pu dire : « Pour dire la vérité, je considère qu'on devrait fuir toute assemblée d'évêques, car je n'ai jamais vu aucun Concile avoir une issue heureuse ni mettre fin aux maux » (Cité par J. RATZINGER, *Les principes de la théologie catholique*, op. cit., p. 411).

¹⁴ BENOÎT XVI, « Discours à la curie romaine », 22-12-2005 ; cf. aussi BENOÎT XVI, Lettre apostolique *Porta Fidei*, n°5.

¹⁵ J. RATZINGER, « Conférence devant les évêques du Chili et de Colombie », 13-07-1988 [en ligne : <https://laportelatine.org/formation/crise-eglise/rapports-rome-fsspx/conference-du-cardinal-ratzinger-devant-les-vevques-du-chili-et-de-colombie-le-13-juillet-1988>].

II. LE CONTEXTE EN FRANCE EN 1968

Regardons maintenant le contexte français de cette période. Pour cela, commençons par nous arrêter sur l'esprit de 1968, avant de nous interroger sur l'attitude de l'Église en France devant ces événements. Mais auparavant, nous devons mentionner l'adoption de la loi Neuwirth, libéralisant la contraception. Cette loi fut adoptée le 19 décembre 1967, et promulguée le 28, en la fête des saints Innocents... Pierre Simon, qui en fut l'un des artisans, et qui reconnaît que la loi a été préparée dans les loges maçonniques, écrit : « Je suis alors conscient que le projet qui se prépare à être voté par les élus du peuple français implique, pour l'homme des temps modernes, une nouvelle définition du bien et du mal. Il élabore une nouvelle morale¹⁶. »

A. L'esprit de 1968

L'année 1968 a été particulièrement agitée en France. Au-delà des contestations étudiantes, il s'agit en réalité un mouvement de fond, teinté d'une forte idéologie. On peut dégager, parmi d'autres, deux caractéristiques particulièrement marquantes de ce mouvement : le refus de la norme, et le refus de la transmission.

1. Le refus de la norme

« Il est interdit d'interdire ! » Ce cri, dont l'énoncé même est une contradiction, est l'un de ceux qui résonnèrent en France en 1968¹⁷. Ce slogan révèle d'abord un rapport incohérent à la raison, et plus encore un refus de la norme, et un rapport faussé à la loi et à l'autorité. Il est une revendication d'autonomie absolue, un refus de tout ce qui se situe au-dessus de l'homme. Un autre slogan utilisé en 1968 explicite le premier : « Ni Dieu ni maître. Dieu, c'est moi. » Cette expression est révélatrice en ce sens qu'elle est, elle aussi, contradictoire. Mais surtout, elle permet de remonter à sa plus ancienne utilisation : « Vous serez comme des dieux » (Gn 3, 5). Nous reconnaissons le serpent de la Genèse, qui pousse l'homme à se débarrasser des interdits, des commandements de Dieu, autrement dit des limites de la créature, pour devenir autonome.

¹⁶ P. SIMON, *De la vie avant toute chose*, op. cit., p. 146.

¹⁷ Si l'encyclopédie "indépendante" Wikipédia s'efforce de prouver que ce "slogan" ne fait pas partie de ceux de 1968, il a en réalité bien été prononcé en conférence de presse par Alain Geismar, responsable du Syndicat des enseignants de l'Université, le 22 mai 1968 [en ligne : <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/audio/p16173408/alain-geismar-il-est-interdit-d-interdire>]. Le quotidien Le Monde reconnaît que l'expression traduit l'esprit de Mai 68 [en ligne : https://www.lemonde.fr/societe/article/2008/05/22/il-est-interdit-d-interdire-l-esprit-de-mai_1048202_3224.html].

C'est donc toute une conception de l'homme et de la vie qui est sous-jacente à ce mouvement de 68. Où prend-elle sa source ? Dans le père du mensonge, présent dans le jardin de la Genèse. Ainsi la « révolution » de 1968 a été en fin de compte le fait d'un athéisme militant, prônant un homme sans Dieu, dégagé de toute obligation, de tout devoir, de toute norme, et réclamant une autonomie absolue pour sa conscience et ses actes.

2. Le refus de la transmission

Une seconde caractéristique de ce mouvement de 1968 et de son esprit est le refus de toute transmission. Nous n'avons rien à transmettre, et nous n'avons rien à recevoir. Nous nous créons nous-mêmes – puisque nous sommes Dieu. C'est la philosophie de Jean-Paul Sartre : l'homme crée sa propre existence ; il n'est rien d'autre que ce qu'il se fait.

Ce qui paraît ici abstrait a en réalité des répercussions extraordinairement nombreuses et concrètes, en particulier dans le domaine de l'éducation – particulièrement touché par la crise de 1968. Ainsi, François-Xavier Bellamy raconte qu'un inspecteur général avait répété à plusieurs reprises à des professeurs en formation : « Vous n'avez rien à transmettre¹⁸. » Ce qui importe n'est pas la transmission mais l'expérience, personnelle et subjective. Cette rupture de la transmission, qui est le signe d'un immense orgueil (ne rien recevoir pour ne rien devoir), entraîne inévitablement une perte effrayante de repères, que l'actualité nous dispense, hélas, d'illustrer...

Or cette rupture dans la transmission entraîne nécessairement une autre rupture, synchronique. En effet, en rompant avec le passé, et avec tout ce que nous devrions recevoir, nous nous privons d'un socle commun. Nous n'avons dès lors plus rien à partager avec les autres. D'où une rupture aujourd'hui avec les autres hommes : c'est par voie de logique que ce refus de la transmission entraîne un individualisme dont tout le monde aujourd'hui s'offusque, mais qui est un pur produit de cet esprit de 1968 !

En résumé, l'esprit de 1968 qui exprime un refus de toute norme et de toute transmission, est en réalité un refus de Dieu et de sa Loi. On comprend aisément que ce contexte sera particulièrement défavorable à la réception de l'en-

¹⁸ F.-X. BELLAMY, *Les déshérités ou l'urgence de transmettre*, Plon, 2014, p ? 14-15. L'auteur cite Jean-Jacques Rousseau dans son livre *Émile ou de l'éducation*, publié en 1762 : « L'enfant ne doit rien faire malgré lui. [...] Ne lui commandez jamais rien, quoi que ce soit au monde, absolument rien. Ne lui laissez même pas imaginer que vous prétendiez avoir aucune autorité sur lui. » Et il ajoute : « Et quand, dans l'une de ces situations de la vie qui font naître des questions, l'élève dit : "Je ne sais pas", le précepteur lui répond : "Je ne sais pas non plus, cherchons ensemble." » (Cit. in *ibid.*, p. 68-69).

cyclique de Paul VI sur l'amour humain – et ce d'autant plus en raison de l'influence qu'aura cet esprit à l'intérieur même de l'Église en France...

B. Le contexte ecclésial français

Regardons la situation de l'Église en France dans ces années de l'après-concile. Arrêtons-nous d'abord sur un événement peu connu, mais qui reflète assez bien, hélas, l'atmosphère régnant entre Rome et l'épiscopat français dans son ensemble.

1. La lettre du cardinal Ottaviani

Le 24 juillet 1966, le Cardinal Ottaviani, Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, envoie aux présidents des Conférences épiscopales une lettre intitulée : « Erreurs doctrinales et dangers pour la foi ». Il y écrit qu'on « doit regretter que, de divers côtés, soient parvenues des nouvelles alarmantes au sujet d'abus grandissants dans l'interprétation de la doctrine du Concile, ainsi que d'opinions étranges et audacieuses apparaissant ici et là et qui troublent grandement l'esprit d'un grand nombre de fidèles¹⁹. » Il énumère ensuite dix erreurs concernant, entre autres, la Révélation, la personne de Jésus, l'Eucharistie, le péché originel, la théologie morale. Et il demande aux Conférences épiscopales un rapport sur ces erreurs.

Quelques semaines plus tard, les évêques de France, réunis à Lourdes pour l'assemblée plénière de la conférence épiscopale, étudient la réponse à donner à ce document. M^{gr} Veuillot (alors évêque coadjuteur de Paris) dit à la presse :

Il n'y a pas actuellement de motif d'alarme, de pessimisme, et l'attitude des évêques veut être très constructive. Une certaine effervescence de la pensée dans le secteur profane a naturellement un retentissement dans le domaine théologique. S'il y a des manifestations ici ou là de quelque pétulance, elles sont plutôt au fond une invitation continuelle au travail théologique²⁰.

Au mois de décembre, la Conférence épiscopale française envoie sa réponse officielle à Rome, dont voici quelques extraits :

Sans doute des évêques ont-ils regretté la forme donnée à cette interrogation... [...] il ne suffirait pas de dénoncer le désordre pour le faire cesser ; parfois même ce serait l'aggraver ! Le devoir doctrinal des évêques est positif... [...] Il s'agit plus habituellement de tendances, de courants, de malaise diffus, d'un certain flottement de la pensée. On n'est pas en présence d'un système cohérent. Bref, à considérer l'ensemble de la situation, il n'y a pas lieu de parler d'une résurgence du modernisme

¹⁹ *La Documentation Catholique*, tome LXIII (1966), col. 1843 à 1847.

²⁰ *Ibid.*, col. 1843 (note).

au sens historique du terme. [...] Quand aux formules dogmatiques, si quelques évêques redoutent un danger de subjectivisme doctrinal, la plupart estiment que le danger n'est pas dans le relativisme dogmatique. [...] Il faut souligner à nouveau l'importance d'une attitude positive en face de ces diverses tendances. Il s'agit moins de dénoncer le mal que de chercher le remède. [...] Les symptômes de vitalité sont multiples et réconfortants²¹.

On le voit, il ne s'agit pas d'une contestation frontale vis-à-vis de Rome, mais apparaît un refus clair, quoique formulé en langage ecclésiastique, de parler de crise. On ne veut pas s'opposer aux tendances mauvaises du moment (on refuse même de les voir, ou en tout cas de les nommer), et on choisit de mettre l'accent exclusivement sur le positif, le dynamisme, la vitalité de l'Église en France. L'avenir donnera tort à cette vision outrancièrement optimiste, et Benoît XVI vera, lui, l'un des plus grands dangers dans la « dictature du relativisme²² ».

2. L'Église en France et les troubles de mai 68

L'Église en France est évidemment touchée par les événements de 1968. Malheureusement, des membres de la hiérarchie s'impliquent dans les mouvements sociaux et politiques. C'est ainsi que Joseph Ratzinger ne craint pas d'écrire que, au mois de mai 1968 en France, « sur les barricades, il y avait des dominicains et des jésuites²³. » Un dominicain du Saulchoir, raconte que le drapeau rouge fut hissé pendant quinze jours sur le clocher du couvent (au scandale des ouvriers travaillant à l'ascenseur)²⁴. Mgr François Marty, qui avait été nommé cette année-là archevêque de Paris, avait lancé lors des événements du mois de mai cette exclamation on ne peut plus démagogique : « Dieu n'est pas conservateur²⁵ ! » Plus tard, le Père Louis Bouyer, accompagné du cardinal Daniélou et du Père de Lubac, allèrent rencontrer le cardinal Marty.

Ils lui représentèrent que l'Église de France allait à vau-l'eau à cause d'une interprétation totalement abusive du concile, qui faisait de celui-ci une table rase par rapport à la Tradition antérieure. Avec son accent rocailleux de paysan rouergat, le cardinal leur répondit : « Après le concile, nous avons pensé que l'avenir était au progressisme. Vous nous dites maintenant que le progressisme ne marche pas. Eh bien, nous reviendrons à l'intégrisme. » Le père de Lubac faillit s'étrangler de colère et se récria, scandalisé : « Monseigneur, il ne s'agit ni de progressisme, ni d'intégrisme, mais de la vérité. – La vérité, voilà bien un grand mot, un mot de théologien, mon père ! »²⁶

²¹ *Ibid.*, tome LXIV (1967), col. 327 à 338.

²² J. RATZINGER, « Homélie pour la Messe *pro eligendo romano pontifice* », 18-04-2005.

²³ J. RATZINGER, *Les principes de la théologie catholique*, op. cit., p. 433.

²⁴ Cf. J.-M. GARRIGUES, *Par des sentiers resserrés*, op. cit., p. 130.

²⁵ *Ibid.*, p. 132.

Des pétitions contestataires de théologiens, de prêtres et de laïcs verront le jour dans ces années, pour demander la « liberté » de pouvoir exprimer leurs hypothèses...²⁷ Si certains théologiens vont prendre avec courage la défense de Paul VI pour protéger la foi de l'Église, d'autres craindront de le faire. Ainsi, le père Congar, interrogé par un jeune dominicain en 1968 sur les raisons de son silence alors qu'il ne partage pas la contestation qui sévit dans son propre couvent, répondra : « Parce que je ne veux pas passer aux yeux des jeunes pour un vieux réac, comme Lubac ou Bouyer²⁸ ! »

3. L'enseignement de la foi et de la morale

Nous avons évoqué plus haut les répercussions de l'idéologie sur l'enseignement – en particulier le fait de pas transmettre. L'enfant ne doit pas apprendre ni recevoir, mais découvrir par lui-même, par son expérience. Nous connaissons les résultats catastrophiques de ces méthodes dans l'éducation nationale : les enfants ne savent plus lire ni écrire. Ils ne connaissent plus l'histoire de leur pays... Mais dans l'Église, on a cru bon d'appliquer pendant plusieurs décennies cette même idéologie : il ne fallait plus enseigner de vérités, mais seulement favoriser l'expérience et la découverte. Le résultat est analogue, et Benoît XVI pourra parler d' « analphabétisme religieux²⁹ ». On n'a plus transmis les vérités de la foi. C'est ainsi que le cardinal Martini écrivait dans l'un de ses derniers livres : « Nous ne pouvons rien enseigner aux jeunes ; nous ne pouvons que les aider à écouter le maître intérieur. [...] Les prenons-nous au sérieux en tant que partenaires égaux, ou bien voulons-nous les instruire parce que nous les considérons comme stupides ou dans l'erreur³⁰ ? »

Mais revenons en France... En 1981 paraîtra l'ouvrage *Pierres vivantes*, qui sera un fruit direct de cet esprit de 1968. Il se présente comme un recueil de textes bibliques présentant la foi, et servira dans les faits de base pour la catéchèse. Dans ce recueil, approuvé à l'assemblée des évêques de France, le vocabulaire s'était éloigné de son contenu traditionnel (par exemple le péché originel était remplacé par le « péché du monde »), et l'ordre même de l'histoire du salut y est revisité selon les théories exégétiques en vogue : on commence par l'exode, puis on parle de la mémoire des ancêtres (Abraham) et de la « ré-

²⁶ *Ibid.*, p. 132. Sur l'attitude des évêques durant cette période, le Père Garrigues répond en la qualifiant d'« opportunisme pastoral ».

²⁷ Cf. Y. CHIRON, *Paul VI*, op. cit., p. 245-246.

²⁸ J.-M. GARRIGUES, *Par des sentiers resserrés*, op. cit., p. 131.

²⁹ BENOÎT XVI, « Rencontre avec le clergé de Rome », 23-02-2012.

³⁰ C.-M. MARTINI, *Le rêve de Jérusalem ; Conversations avec Georg Sportschill sur la foi, les jeunes et l'Église*, Paris, Desclée de Brouwer, 2009, p. 90 et 94.

flexion » sur la création et le péché (« du monde » !). Quant au nouveau testament, il commence par la Pentecôte et les premières communautés chrétiennes, au sein desquelles revient la mémoire des témoins, avec la Passion et la résurrection, puis la vie publique et enfin l'enfance de Jésus ! Les 15 et 16 janvier 1983, c'est dans ce contexte que le cardinal Joseph Ratzinger, Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, viendra faire à Paris et à Lyon une conférence sur la transmission de la foi et les sources de la foi³¹. Il porte dans cette conférence un jugement sévère sur l'évolution de la catéchèse : « Ce fut une première et grave faute de supprimer le catéchisme et de déclarer dépassé le genre même du catéchisme. » Et il évoque « la misère de la catéchèse nouvelle³² ». Ces allusions seront très bien comprises et passeront très mal. Le 14 juillet 1983, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi indiquera à la Conférence épiscopale des changements à apporter à *Pierres vivantes*, qui paraîtra modifié en 1985. C'est cette même année que sera demandé au synode des évêques un catéchisme universel, qui paraîtra sept ans plus tard : le *Catéchisme de l'Église Catholique*.

Sur le plan de la morale, le « il est interdit d'interdire » déteint dans l'Église elle-même, au point pour certains de redéfinir ce qu'est la conscience : un organe de décision pouvant définir le bien ou le mal dans la situation particulière où je me trouve – et non plus le lieu de la rencontre avec Dieu pour juger de ce qui est objectivement bien ou mal. Jean-Paul II dénoncera plus tard dans l'encyclique *Veritatis Splendor* cette notion faussée de conscience.³³

À bien des égards, le tableau dressé pourra paraître sombre – et dans les faits, il l'est en partie. Si l'on a présenté ainsi ce qui est la réalité, ce n'est pas pour critiquer, mais pour mieux comprendre le contexte de la publication d'*Humanæ Vitæ*, pour mieux pénétrer la souffrance de Paul VI, et pour mieux admirer son courage, lorsqu'il prit la décision de donner à l'Église l'encyclique – de même que le courage de Jean-Paul II et de Benoît XVI qui entreprirent de travailler après Paul VI pour raffermir l'Église dans la foi vécue en vérité.

³¹ Il y fera une allusion directe, lorsqu'il viendra comme pape à Paris le 12 septembre 2008, dans la cathédrale Notre Dame, ainsi qu'une allusion voilée à Lourdes (le 14 septembre), dans son discours aux évêques, en parlant du rapport entre méthode et contenu dans la catéchèse.

³² J. RATZINGER, « Transmission de la foi et sources de la foi », conférence prononcée à Paris et à Lyon les 15 et 16 janvier 1983.

³³ Cf. JEAN-PAUL II, *Veritatis Splendor*, en particulier les n°54 à 56.

III. LA RÉCEPTION D'*HUMANÆ VITÆ*

Venons-en donc à la publication de l'encyclique. Le 25 juillet 1968, le pape Paul VI signait donc l'encyclique *Humanae Vitæ*, sur « le mariage et la régulation des naissances ». Elle était rendue publique le 29 juillet. On aura compris que le contexte était on ne peut plus défavorable.

Comme on l'a dit, cette encyclique n'est pas d'abord un « non ». Comme le soulignait Joseph Ratzinger, elle rappelle courageusement trois options essentielles de l'Église : une attitude positive envers la place de l'enfant dans l'humanité, la relation intrinsèque entre sexualité et procréation, et le danger réel de traiter de vrais problèmes moraux par de simples moyens techniques³⁴.

Dans cette optique, Paul VI réaffirme l'illégitimité des méthodes contraceptives : « Tout acte matrimonial doit rester ouvert à la transmission de la vie³⁵. » Par conséquent, est exclue « toute action qui, soit en prévision de l'acte conjugal, soit dans son déroulement, soit dans le développement de ses conséquences naturelles, se proposerait comme but ou comme moyen de rendre impossible la procréation. » Le pape rappelle donc qu'« un acte conjugal rendu volontairement infécond » est « intrinsèquement déshonnête »³⁶.

Il a fallu à Paul VI un grand courage pour donner ce texte. Comme on le sait aussi, plusieurs cardinaux avaient exprimé leurs réticences, voire leur opposition à cette prise de position pourtant en continuité avec l'enseignement magistériel donné jusqu'alors.

A. La réception dans l'Église universelle

C'est peu dire que la réception d'*Humanae Vitæ* a été difficile... Pour avoir une vision plus développée théologiquement de ces réactions, nous vous invitons à lire l'excellent livre de M^{gr} Livio Melina, *Le discernement dans la vie conjugale*, dont quelques pages rapportent, en les expliquant précisément, les déclarations de certaines conférences épiscopales³⁷. Contentons-nous ici de mentionner quelques réactions.

Au total, ce sont trente-trois conférences épiscopales qui ont publié des déclarations sur *Humanae Vitæ*. La conférence épiscopale canadienne, par

³⁴ Cf. J. RATZINGER, *Le sel de la terre ; le christianisme et l'Église au seuil du troisième millénaire*, Flammarion/Cerf, 1997, p. 196 à 198. Le Cardinal fait remarquer que la dissociation opérée entre procréation et sexualité nous rapproche du *Meilleur des mondes* de Huxley (cf. p. 197).

³⁵ *Humanae Vitæ*, n°11.

³⁶ *Ibid.*, n°14.

³⁷ L. MELINA, *Le discernement dans la vie conjugale*, Paris, Téqui, 2024, p. 125 à 135.

exemple, écrira, après avoir affirmé son union au pape : « nous nous déclarons unis au peuple de Dieu et nous vivons avec lui les difficultés que plusieurs éprouvent à comprendre cet enseignement, à l'assimiler et à le mettre en pratique³⁸. » Et plus loin : « Selon les principes reconnus de la théologie morale, dans la mesure où ces personnes auraient fait un effort sincère pour se conformer aux directives données, sans toutefois y parvenir, elles peuvent avoir la certitude qu'elles ne sont pas coupées de l'amour de Dieu, dès lors qu'elles choisissent honnêtement la voie qui leur semble la meilleure³⁹. » C'est une manière de prendre le contre-pied de l'enseignement du pape... Les conférences épiscopales allemande et belge iront dans le même sens. Une déclaration s'opposant frontalement à l'encyclique sera publiée par le Père Charles Curran (de l'université jésuite de Washington), et signée par plus de 600 théologiens et professeurs de séminaires (principalement américains et européens)...

Trois ans plus tard, dans une interview, le cardinal Suenens (archevêque de Malines-Bruxelles) dénoncera la « tendance centralisatrice, juridique, statique, bureaucratique » qui prévaut à Rome, et demandera que les grands textes ne soient plus élaborés par le pape seul mais en collaboration avec tous les évêques⁴⁰. Il recevra aussitôt le soutien de théologiens contestataires comme Hans Küng ou Karl Rahner.

D'autres réactions seront, elles, positives. Yves Chiron note que

plusieurs évêchés européens (en Irlande, Pologne, Espagne) ont adhéré sans réserve à l'encyclique. Significativement, les évêchés des pays du tiers-monde ont, eux aussi, accueilli très favorablement l'encyclique. [...] M^{gr} Thiandoum, archevêque de Dakar, dans un article publié dans *La Croix*, se fera lui aussi l'écho du « oui de l'Afrique à l'appel du père commun des fidèles ». ⁴¹

Paul VI fera remercier les évêques espagnols par une lettre envoyée de sa part par le secrétaire d'État, le cardinal Cicognani, qui écrira :

Ce précieux document reflète, en effet, une claire concordance avec la doctrine, les normes et les directives pastorales de l'encyclique. Les idées que l'épiscopat de ce pays a cru opportun de rappeler démontrent une pensée précise ; elles contrastent avec certaines interprétations ambiguës qui troublent les consciences ; elles sont dictées par la fidélité aux enseignements de la chaire de Pierre et par un amour

³⁸ « Déclaration des évêques canadiens sur l'encyclique *Humanae Vitae* » (Déclaration de Winnipeg), n°4.

³⁹ *Ibid.*, n° 26.

⁴⁰ Cf. Y. CHIRON, *Paul VI, op. cit.*, p. 254-255.

⁴¹ Y. CHIRON, « *Humanae Vitae* : histoire d'une encyclique », *La Nef*, 304 (juin 2018) [en ligne : <https://lanef.net/2018/07/04/humanae-Vitae-histoire-dune-encyclique/>].

intense du vrai bien des âmes. Une attitude si claire et si loyale ne pouvait susciter chez le Vicaire du Christ que des sentiments de vive estime, de profonde gratitude et de joie pastorale⁴².

Pour donner une idée des proportions des réactions des évêques dans le monde, Yves Chiron ajoute cette note intéressante :

Le P. Philip Kaufman, bénédictin américain, a étudié les déclarations des évêques du monde entier dans les jours et les semaines qui ont suivi la publication de l'encyclique : 262 évêques ont accepté totalement l'enseignement d'*Humanae Vitae*, 866 ont cherché à atténuer la portée de l'enseignement pontifical et 428 se sont montrés hésitants ou équivoques. Il faudrait conclure de cette évaluation statistique que seulement 17 % des évêques catholiques, en 1968, ont donné un assentiment sans réserve à l'enseignement pontifical sur la contraception⁴³.

B. La réception en France

Développons un peu les réactions à l'encyclique en France.

1. Dans la société française

Sans surprise, le docteur Pierre Simon se fait l'interprète de la franc-maçonnerie : « En condamnant les méthodes contraceptives, avec l'encyclique *Humanae Vitae*, Paul VI avait, en 1968, déclenché un combat d'arrière-garde. »⁴⁴ La presse nationale va dans le même sens :

France-Soir estima que Paul VI « a brisé un espoir et plonge beaucoup de catholiques dans le désarroi ». *Le Monde*, sous la plume de Jean-Marie Paupert, estima que Paul VI s'était exprimé « contre le sentiment du collège des évêques et en dehors de lui » et que « la porte de Vatican II est à présent fermée ». Dans *L'Express* le journaliste catholique [sic] Jacques Duquesne prédisait : « Il est possible que de nombreux couples quittent l'Église sur la pointe des pieds, pour renforcer cette sorte d'Église souterraine, marginale, constituée par de petits groupes de chrétiens convaincus, mais déçus par l'Église officielle. » Dans *Le Nouvel Observateur*, Nicolas Boulte, ancien dirigeant de la Jeunesse étudiante chrétienne, ironisa sur « Le pari de Paul VI » : « Quatre ans d'hésitation pour condamner des siècles de progrès. »⁴⁵

Paradoxalement, quelques penseurs réagissent différemment. Ainsi,

« il est à noter que dans cette même presse, hostile, des intellectuels ont pu prendre la défense du pape et de son enseignement : Louis Salleron dans *Le Monde*, Maurice Clavel dans *Le Nouvel Observateur*. Clavel, dans un grand article sur six

⁴² *La Documentation catholique*, tome LXVI (1969), page 366.

⁴³ Y. CHIRON, *art. cit.*

⁴⁴ P. SIMON, *De la vie avant toute chose*, p. 167.

⁴⁵ Y. CHIRON, *art. cit.*

colonnes, expliqua que « l'encyclique n'est pas une opinion du pape, mais l'application évidente à un problème contemporain, du dogme chrétien », que Paul VI « a frappé un très grand coup historique » et que l'encyclique « apporte un souffle d'air frais. »⁴⁶

2. Dans l'Église de France

Les évêques de France vont mettre du temps à publier une déclaration, qui paraîtra le 8 novembre. Ce texte énonce, au numéro 3 : « nous ne saurions prêter trop d'attention à la souffrance de consciences divisées entre leur volonté de fidélité à l'enseignement du Pape et les difficultés quasi insurmontables auxquelles elles se heurtent, ainsi qu'un malaise de ceux qui, au terme d'études sérieuses, étaient parvenus à des conclusions différentes. » Et au numéro 16 :

La contraception ne peut jamais être un bien. Elle est toujours un désordre, mais ce désordre n'est pas toujours coupable. Il arrive, en effet, que des époux se considèrent en face de véritables conflits de devoirs. [...] À ce sujet, nous rappellerons simplement l'enseignement constant de la morale : quand on est dans une alternative de devoirs où, quelle que soit la décision prise, on ne peut éviter un mal, la sagesse traditionnelle prévoit de rechercher devant Dieu quel devoir, en l'occurrence, est majeur. Les époux se détermineront au terme d'une réflexion commune menée avec tout le soin que requiert la grandeur de leur vocation conjugale⁴⁷.

Le lendemain de la publication de cette note, le 9 novembre, une note de l'Agence France Presse annonçait : « On se félicite au Vatican de la courageuse prise de position de l'épiscopat français sur *Humanæ Vitæ*. » Et l'AFP ajoutait que pour le Vatican, la note des évêques de France « correspond point pour point à l'esprit et à la lettre du document pontifical⁴⁸. » On ignore d'où venait cette information. Ce que l'on sait, c'est qu'elle fut clairement démentie par *l'Osservatore romano*, qui la rectifiait dans son édition du 16 novembre 1968 :

Les déductions que certains journaux et périodiques ont tirées de ce document [de la CEF] et d'autres documents similaires vont sans aucun doute au-delà des intentions des évêques qui, dans leurs déclarations, réaffirment leur adhésion à l'enseignement de l'encyclique. D'autres déductions laissent même entrevoir la possibilité d'une interprétation bivalente, qui finirait par invalider la valeur contraignante de la loi⁴⁹.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ « Note pastorale de l'Épiscopat français sur l'encyclique *Humanæ Vitæ* » (texte sur le site de la Conférence des évêques de France :

https://ec.cef.fr/wp-content/uploads/sites/2/2014/05/20080724note_pasto_humanae_Vitæ.pdf.

⁴⁸ https://www.lemonde.fr/archives/article/1968/11/18/divergences-de-vues-a-rome_2488207_1819218.html.

⁴⁹ *L'Osservatore romano*, 16-11-1968, p. 2.

3. Des réactions positives !

Au-delà de cette note de la Conférence épiscopale, quelques évêques ont exprimé individuellement leur adhésion à l'enseignement de Paul VI. Ainsi, « le cardinal Renard, archevêque de Lyon et président de la commission épiscopale de la famille, déclarait dès le 2 août : "De nombreux fidèles de l'Église [...] sont reconnaissants au pape d'avoir eu le courage de parler." » Par ailleurs, dans certains diocèses comme Lyon et Luçon, « des évêques prirent des initiatives (conférences, réunions, etc.) pour faire connaître et expliquer aux prêtres comme aux laïcs le contenu de l'encyclique. » Notre Père fondateur, à Saint Pierre de Colombier, rédigeait une lettre à Paul VI et la faisait signer par les amis de la Communauté pour remercier le pape de son courage, lui exprimer une totale adhésion à l'enseignement de l'encyclique, et pour le soutenir face à la contestation.

4. La souffrance de Paul VI...

Ce qui est certain, c'est que Paul VI souffrit beaucoup de la contestation qui eut cours dans l'Église. Lors de la première audience après la promulgation d'*Humanae Vitae*, il disait : « Jamais comme en cette conjoncture, Nous n'avions senti le poids de Notre charge » Il ajoutait :

Nous connaissions les controverses suscitées par ce problème si important, avec tant de passion mais aussi avec tant d'autorité ; Nous percevions les voix puissantes de l'opinion publique et de la presse ; Nous écoutions les voix plus faibles, mais plus pénétrantes pour Notre cœur de père et de pasteur, de tant de personnes, de femmes respectables spécialement, angoissées par ce problème difficile et par leur expérience encore plus difficile.

Et il affirmait courageusement : « Nous avons pesé les conséquences de l'une ou de l'autre décision, et Nous n'avons pas eu de doute sur Notre devoir de prononcer Notre sentence dans les termes exprimés par la présente encyclique⁵⁰. »

Mais Paul VI confiera au cardinal Jacques Martin au sujet de l'encyclique : « C'est mon Gethsémani⁵¹ ! » Et le pape, qui publiait sa septième encyclique depuis 1964, ne publiera plus d'encyclique jusqu'à sa mort en 1978...

⁵⁰ PAUL VI, « Audience générale », 31-07-1968.

⁵¹ J. MARTIN, *Mes six papes ; Souvenirs romains du cardinal J. Martin*, Mame, 1993, p. 140. Le cardinal ajoute : « Même des évêques avaient déclaré publiquement leur désaccord avec l'encyclique, et l'accord de certains, équivoque, provoqua un démenti de l'*Osservatore*, comme ce fut le cas pour la France. Un communiqué de l'Agence France-Presse avait assuré que le document des évêques de France sur *Humanae Vitae* correspondait « point par point » aux désirs du Vatican. L'*Osservatore* romano du 16 novembre dut démentir. »

5. Cinquante années plus tard...

L'encyclique continue, cinquante ans plus tard, à être l'objet de dissensions. Néanmoins, il est frappant de voir que les lieux d'Église où elle a été acceptée, enseignée et mise en œuvre sont des lieux vivants. Benoît XVI pouvait dire en 2008, à l'occasion des quarante ans d'*Humanæ Vitæ* :

La vérité exprimée dans *Humanæ Vitæ* ne change pas ; au contraire, précisément à la lumière des nouvelles découvertes scientifiques, son enseignement se fait plus actuel et incite à réfléchir sur la valeur intrinsèque qu'il possède. La parole clef pour entrer avec cohérence dans ses contenus demeure celle de l'amour⁵².

Pendant la bataille pour la fidélité à l'encyclique demeure un défi... C'est ainsi qu'a été organisé en mai 2023 à Rome par la Chaire internationale de bioéthique Jérôme Lejeune un congrès sur *Humanæ Vitæ*. Le cardinal Ladaria (alors Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi), y décrit *Humanæ Vitæ* comme porteuse d'une « vision d'avenir, et insista, dans les mêmes termes que Benoît XVI : « La vérité exprimée dans *Humanæ Vitæ* ne change pas. » Quelques heures plus tard, le site d'information du Vatican (Vatican news) publiait une interview de M^{gr} Vincenzo Paglia, président de l'Académie Pontificale pour la Vie, qui prenait de manière feutrée, mais claire, le contre-pied du cardinal Ladaria...⁵³ Au point que *La Croix* écrivait : « Bataille au Vatican sur la morale sexuelle. Deux hauts responsables du Vatican ont exposé, vendredi 19 mai, des visions très dif-

⁵² BENOÎT XVI, « Discours aux participants au congrès international à l'occasion du 40^e anniversaire de l'encyclique *Humanæ Vitæ* », 10-05-2008.

⁵³ <https://www.vaticannews.va/fr/vatican/news/2023-05/vatican-paglia-humana-Vitæ-vie-paul-vi.html>. Citons cette réponse de Mgr Paglia : « Pour ma part, je suis d'accord avec tous les passages d'*Humanæ Vitæ*. Vous ne trouverez personne qui défende la vie humaine avec plus d'acharnement et de ténacité que moi. Je pense que cette encyclique doit être lue dans son actualité, qui concerne la procréation des relations humaines. Nous sommes confrontés à des défis d'époque : dans les années 1960, la "pilule" semblait être le mal absolu. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à des défis encore plus grands : la vie de l'humanité entière est en danger si nous n'arrêtons pas la spirale des conflits, des armes, si nous ne désamorçons pas la destruction de l'environnement. J'aimerais qu'il y ait une lecture qui intègre *Humanæ Vitæ* avec les encycliques du Pape François (et de Jean-Paul II) et avec *Amoris lætitia*, pour ouvrir une nouvelle ère d'humanisme intégral. Intégral, en abandonnant les lectures partielles. Après tout, le cardinal Zuppi, dans son message à la conférence, écrit qu'il est "très important que nous évitions de procéder par cercles étroits et homogènes, qui à la fin auraient l'intention de réitérer les positions des participants, sans activer un dialogue sincère et authentique". C'est vrai, parce que – et je le répète – aujourd'hui, le défi de la continuation, de la protection, du développement de la vie humaine doit être posé de manière transversale, comme nous l'enseignent *Laudato si'* et *Fratelli tutti*. »

férentes de l'encyclique *Humanae Vitae*, un texte crucial de la morale de l'Église catholique sur la sexualité. Une confrontation d'idées très rare en public⁵⁴. »

CONCLUSION

Nous voudrions conclure cette présentation par quelques remarques importantes pour aujourd'hui.

– Tout d'abord, il convient de rappeler, paisiblement, mais avec fermeté, que l'enseignement d'*Humanae Vitae* fait partie de la doctrine de l'Église, en une matière grave, et n'est donc absolument pas facultatif ni pour les pasteurs ni pour les fidèles. Jean-Paul II disait en 1987 :

ceux qui se placent en contradiction ouverte par rapport à la loi de Dieu, authentiquement enseignée par l'Église, entraînent les époux sur un mauvais chemin. Rien de ce qu'enseigne l'Église sur la contraception n'appartient à une matière susceptible de libre discussion de la part des théologiens. Enseigner le contraire revient à induire en erreur la conscience morale des époux⁵⁵.

– Il est une question qu'on entend parfois : Paul VI savait que ce document susciterait des oppositions – même s'il n'en prévoyait probablement pas l'étendue dans l'Église elle-même. Pourquoi alors l'a-t-il publié ? Jésus savait, en donnant son Discours du Pain de vie, que nombre de ses disciples l'abandonneraient : « Cette parole est dure. Qui peut l'entendre ? » (Jn 6, 60). Or il devait dire cette vérité. Le cardinal Müller écrivait :

Les prophètes des temps bibliques ont été persécutés et Jésus lui-même a averti ses disciples : « On dira faussement contre vous toute sorte de mal à cause de moi » (Mt 5, 11). Dans ces conditions, pourquoi les évêques, en tant que successeurs des apôtres, se mettent-ils en tête que la cause des persécutions et des calomnies est

⁵⁴ <https://www.la-croix.com/Religion/Bataille-Vatican-morale-sexuelle-2023-05-19-1201268003>.

L'article se conclut ainsi : « Cette confrontation, aussi franche qu'inattendue, s'inscrit dans un contexte de débats intenses au sein de l'Académie pontificale pour la vie. Récemment, plusieurs prises de position ont suscité des crispations au sein de cette institution, fondée en 1994 par Jean-Paul II et le professeur Jérôme Lejeune, découvreur de la trisomie 21. Ce fut le cas notamment en février 2022 lorsque le père Carlo Casalone, jésuite et membre de l'Académie, qualifia le suicide assisté de « plus grand bien commun possible » en comparaison de l'euthanasie – une prise de position publiée dans *La Civiltà Cattolica*, une revue jésuite dont les épreuves sont validées par le Vatican. Début juillet également, la sortie d'un livre acta le tournant pris par le Vatican en matière d'approche morale. Une *Éthique théologique de la vie* rassemblait pour la première fois des textes remettant en cause certains points de doctrine morale, faisant grand bruit au Vatican. »

⁵⁵ JEAN-PAUL II, « Discours aux participants à une rencontre d'études sur la procréation responsable », 05-06-1987.

seulement à chercher dans une mauvaise politique médiatique, à laquelle il serait facile de remédier en améliorant leurs talents de communicateurs⁵⁶ ? »

On ne doit pas avoir peur, quelles qu'en soient les conséquences, de dire la vérité, dans la douceur de l'amour : « proclame la Parole, intervies à temps et à contretemps, dénonce le mal, fais des reproches, encourage, toujours avec patience et souci d'instruire » (2 Tm 4, 2).

- Enfin, dans un monde encore corrompu par les idéologies de 1968, nous devons courageusement et joyeusement être les témoins de la beauté de cet enseignement de l'Église, réaffirmé par Paul VI. C'est ce qu'ont fait Jean-Paul II et Benoît XVI. C'est ce que nous devons faire à leur suite. L'Église, mère et éducatrice, « experte en humanité⁵⁷ », s'adresse à l'homme comme le faisait Jésus : elle est exigeante parce qu'elle aime. Et tout en annonçant les exigences de l'amour vrai, elle transmet, en particulier par les sacrements, la grâce de vivre ce qu'elle annonce. C'est la prière que saint Augustin adressait à Dieu : « Donne ce que tu ordonnes, et ordonne ce que tu veux. »

Ainsi, le plus sûr antidote pour résister aux idéologies de 1968 est de vivre une authentique vie de famille chrétienne. Concluons en faisant nôtres ces mots du cardinal Sarah :

Je veux dire à tous les parents chrétiens qu'ils sont la gloire de l'Église du XX^e siècle : votre témoignage est parfois un martyr quotidien. Vous devez affronter le mépris du monde quand vous choisissez de donner la vie. Vous devez affronter la précarité et l'incertitude du lendemain. Mais votre mission est grande ! Vous portez l'espoir du monde et de l'Église ! Les sourires et la joie de vos enfants sont votre plus belle récompense ! Soyez fermes ! Accrochez-vous à la foi ! Par votre fidélité à l'enseignement du Christ sur le couple et la famille, par vos marques d'amour quotidiennes, vous semez des germes d'espérance. Bientôt se lèvera la moisson⁵⁸.

⁵⁶ G. MÜLLER, *La force de la vérité ; les défis posés à la foi catholique dans un monde qui n'est plus chrétien*, Artège, 2020, p. 58-59.

⁵⁷ PAUL VI, *Populorum Progressio*, n°13.

⁵⁸ Cardinal R. SARAH, avec N. DIAT, *Le soir approche et déjà le jour baisse*, Fayard, 2019, p. 393.